

Rambouillet - Enjeux

Rambouillet est, en matière ferroviaire, dans une situation singulière puisqu'elle est desservie à la fois par le réseau Transilien et par le réseau TER Centre. C'est un bon exemple d'une opération multimodale en limite de la région parisienne.

Pour une ville située à la frontière de l'Ile de France, le train est en effet le moyen de transport privilégié à la fois des Rambolitains, des habitants du Sud-Yvelines et du Nord de l'Eure et Loir pour se déplacer vers Paris, soit pour des raisons professionnelles, soit pour des motifs de loisirs ou d'études. Moyen de transport essentiel, le train, est en outre complété par un réseau de transport public par autobus.

La ville s'est engagée à assurer une coordination intermodale répondant aux besoins de ses habitants.

Ainsi la mise en place du nouveau cadencement sur la ligne qui relie Paris à Rambouillet doit être l'occasion d'accroître l'offre de transport en bus tout en assurant des liaisons coordonnées entre le train et le bus. L'amélioration du service rendu pourrait devenir possible par l'utilisation des moyens de communication en temps réel avec la mise en place d'un service d'affichage électronique destiné à l'informer du trafic. Il n'en reste pas moins que cette amélioration reste subordonnée au bon fonctionnement des trains à la fois en termes de fiabilité et de capacité.

L'action déterminée de Rambouillet pour développer les transports en communs s'inscrit également dans une volonté affirmée de promouvoir un développement durable favorisant les moyens de transports doux ou collectifs. Plusieurs mesures vont dans ce sens comme le développement des pistes cyclables et la mise à disposition d'abris à vélo au sein de la gare.

La municipalité travaille ainsi à la mise en place d'un plan de déplacement qui sera annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme) révisé et qui permettra de définir les axes d'actions prioritaires en matière de mobilité durable. Son étude est engagée. Il doit prendre en compte le renforcement des liaisons de part et d'autre de la RN 10, notamment les voies cyclables et piétonnes, les transports collectifs, la diminution des trafics de transit et le covoiturage.

Ces différents points sont discutés à Rambouillet au sein d'une commission transport qui a été constituée en octobre 2007 et qui regroupe les différents acteurs publics et privés dans le cadre d'une démarche coordonnée avec la région, le département et la SNCF pour desservir les communes rurales environnantes.

Au delà de l'enjeu essentiel, qui est d'assurer depuis la gare une desserte satisfaisante, régulière et fiable, par le train et le bus, **la ville de Rambouillet a l'ambition de rénover et d'aménager le quartier environnant la gare pour en faire un lieu de vie et de service urbain répondant aux objectifs de développement durable et de qualité de vie moderne, notamment en mettant l'accent, sur le plan urbanistique, sur la mixité entre l'activité et l'habitat.**

C'est l'objet du cahier des charges qui a été déposé préalablement à l'aménagement du quartier de la gare en novembre dernier en réponse à un appel à projet du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT).

L'ambition et l'énergie déployée pour faire du secteur de la gare de Rambouillet un modèle de secteur de gare contemporaine impliquent de relever certains défis :

- améliorer la communication avec la SNCF ;
- rénover la gare elle-même en la rendant accessible ;
- assurer la coordination des acteurs pour une meilleure qualité de service correspondant aux besoins réels des usagers d'une ligne ferroviaires qui est à la jonction de la région Ile de France et de la Région Centre ;
- vérifier la qualité du service par un suivi régulier du nouveau cadencement au delà de la période de mise en place ;
- s'organiser en partenariat pour aménager les terrains et bâtiments disponibles de part et d'autre des voies ferroviaires.